

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 Décembre 2013

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Décembre 2013. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 31 Décembre 2013 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Les emplois en disponibilités et les dépôts à terme représentent 25,63% de l'actif au 31 Décembre 2013, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001.

Tunis, le 30 Janvier 2014

Le Commissaire Aux comptes :

Jelil BOURAOUI

Bilan arrêté au 31 Décembre 2013
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF			
Portefeuille-titres		<u>48 150 085</u>	<u>68 322 833</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	3 590 148	3 720 838
Obligations et valeurs assimilées	3.2	44 559 937	64 601 995
Placements monétaires et disponibilités		<u>21 277 793</u>	<u>7 421 356</u>
Placements monétaires	3.3	3 481 239	4 921 811
Disponibilités	3.4	17 796 554	2 499 545
TOTAL ACTIF		<u>69 427 878</u>	<u>75 744 189</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs		79 639	170 440
Créditeurs divers		19 516	23 441
TOTAL PASSIF		<u>99 155</u>	<u>193 881</u>
Capital	3.5	<u>66 715 288</u>	<u>72 933 780</u>
Sommes capitalisables	3.10	<u>2 613 435</u>	<u>2 616 528</u>
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		2 613 435	2 616 528
ACTIF NET		<u>69 328 723</u>	<u>75 550 308</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>69 427 878</u>	<u>75 744 189</u>

Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2013
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/10/2013 31/12/2013	Période 01/01/2013 31/12/2013	Période 01/10/2012 31/12/2012	Période 01/01/2012 31/12/2012
Revenus du portefeuille-titres	3.6	597 401	2 728 189	836 900	3 481 576
Revenus des placements monétaires	3.7	105 089	453 722	200 060	809 448
Total des revenus de placements		702 490	3 181 911	1 036 960	4 291 024
Charges de gestion des placements	3.8	<120 567>	<546 540>	<195 899>	<789 534>
Revenus Nets des placements		581 923	2 635 371	841 061	3 501 490
Autres charges	3.9	<21 879>	<78 291>	<26 273>	<112 308>
RESULTAT D'EXPLOITATION		560 044	2 557 080	814 788	3 389 182
Régularisation du résultat d'exploitation		374 547	56 355	<829 837>	<772 654>
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		934 591	2 613 435	<15 049>	2 616 528
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<374 547>	<56 355>	829 837	772 654
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<98 564>	<160 844>	33 294	<17 812>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		8 969	<41 164>	21 342	57 917
Frais de négociation		<350>	<3 656>	<571>	<3 161>
Résultat non distribuable		<89 946>	<205 664>	54 065	36 944
RESULTAT NET DE LA PERIODE		470 098	2 351 416	868 853	3 426 126

Etat de variation de l'actif net arrêté au 31 Décembre 2013

(En Dinars Tunisiens)

	Période 01/10/2013 31/12/2013	Période 01/01/2013 31/12/2013	Période 01/10/2012 31/12/2012	Période 01/01/2012 31/12/2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	470 097	2 351 416	868 853	3 426 126
Résultat d'exploitation	560 043	2 557 079	814 789	3 389 182
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<98 564>	<160 843>	33 294	<17 812>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	8 969	<41 164>	21 342	57 917
Frais de négociation de titres	<350>	<3 656>	<571>	<3 161>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	9 838 671	<8 573 001>	<25 638 528>	<25 659 080>
Souscriptions				
- Capital	53 290 127	101 121 555	240 947 658	280 756 964
- Régularisation des sommes non distribuables	<156 794>	<208 743>	22 605	2 035
- Régularisation des sommes capitalisables	3 886 899	6 269 386	17 095 237	19 135 931
- Droit d'entrée	-	-	<3>	-
Rachat				
- Capital	<44 121 171>	<109 426 825>	<264 872 901>	<304 747 228>
- Régularisation des sommes non distribuables	123 021	182 613	<23 669>	<13 418>
- Régularisation des sommes capitalisables	<3 183 412>	<6 510 985>	<18 807 455>	<20 793 364>
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 308 767	<6 221 585>	<24 769 675>	<22 232 954>
ACTIF NET				
En début de période	59 019 955	75 550 308	100 319 983	97 783 262
En fin de période	69 328 723	69 328 723	75 550 308	75 550 308
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	1 637 229	2 153 088	2 885 694	2 887 685
En fin de période	1 907 907	1 907 907	2 153 088	2 153 088
VALEUR LIQUIDATIVE	36,337	36,337	35,089	35,089
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ	3,18%	3,56%	3,72%	3,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2013

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-12-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2013 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
BT	161	312	1 481	0,00%
EUR-CYCLES	19 000	212 800	175 028	0,25%
AMEN TRESOR SICAV	32 276	3 380 403	3 413 639	4,92%
TOTAL	51 437	3 593 516	3 590 148	5,18%

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

-BTA

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
BTA090215	6 500	6 786 000	7 111 107	10,26%
BTA090714	5 700	6 053 400	6 234 800	8,99%
BTA110319	1 700	1 773 000	1 833 660	2,64%
BTA110319A	2 200	2 262 125	2 340 626	3,38%
BTA110319B	3 000	3 046 650	3 153 697	4,55%
BTA14042014	8 390	8 767 550	8 997 591	12,98%
BTA14042014A	105	105 000	109 522	0,16%
BTA14042014B	30	30 000	31 292	0,05%
BTA14042014C	30	30 000	31 292	0,05%
BTA14042014D	30	30 000	31 292	0,05%
BTA14042014E	30	30 000	31 292	0,05%
BTA14042014F	105	105 000	109 522	0,16%
BTA14042014G	30	30 000	31 292	0,05%
BTA14042014H	30	30 000	31 292	0,05%
BTA14042014I	30	30 000	31 292	0,05%
BTA14042014J	390	390 000	406 797	0,59%
BTZ111016B	2 000	1 245 000	1 603 919	2,31%
TOTAL		30 743 725	32 120 285	46,33%

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

Date	31/12/2013	31/12/2012
Montant	-	7 940

-OBLIGATIONS

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
AB 2006	40 000	1 600 000	1 666 496	2,40%
AB 2009 CA	18 000	1 320 000	1 334 659	1,93%
AB 2009 CB	13 000	953 333	964 139	1,39%
AB 2010	2 000	160 000	162 404	0,23%
AB 2012B	20 000	1 800 000	1 825 136	2,63%
AIL 2013	2 000	200 000	206 597	0,30%
ATB 2009 TB1	5 000	500 000	514 116	0,74%
ATL 2012-11	10 000	800 000	823 184	1,19%
ATLESING12-1	10 000	800 000	823 560	1,19%

BTE 2010 AP	3 000	210 000	212 640	0,31%
CIL 2009/1	10 000	200 000	203 976	0,29%
CIL 2010/2	5 000	200 000	201 392	0,29%
HL 2010/1 1	10 000	400 000	409 064	0,59%
HL 2013/1	2 250	225 000	232 792	0,34%
MX 2010 TA	10 000	800 000	823 672	1,19%
PANOBOIS 07	2 000	80 000	83 032	0,12%
SIHM 2008TA	6 000	240 000	243 739	0,35%
SIHM 2008TB	4 000	160 000	162 493	0,23%
STM 2007 TB	3 750	75 000	76 089	0,11%
STM 2007 TC	4 750	95 000	96 379	0,14%
TLG 2008-3	5 000	100 000	104 828	0,15%
TLG 2011-1	5 000	300 000	307 752	0,44%
UNICTOR 2013	9 500	950 000	961 514	1,39%
TOTAL		12 168 333	12 439 653	17,94%

3.3- Placements monétaires :

Les placements monétaires s'élèvent au 31-12-13 à 3 481 238 dinars. Ils sont constitués de billets de trésoreries dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Date Échéance	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	Intérêts précomp tés	En % de l'actif net
Billet de Trésorerie	03/11/2013	UNIFACTOR	01/02/2014	985 546	994 962	14 454	1,44%
Billet de Trésorerie	18/07/2013	UNIFACTOR	14/01/2014	971 493	997 871	28 507	1,44%
Billet de Trésorerie	24/12/2013	Economic Auto	24/03/2014	492 157	492 841	7 843	0,71%
Billet de Trésorerie	29/10/2013	HANNIBAL LEASE	27/01/2014	984 852	995 564	15 148	1,44%
TOTAL				3 434 048	3 481 238	65 952	5,02%

3.4- Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2013 à 17 796 554 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	2 000 000	2 033 262	2,93%
Avoirs en banque		15 763 292	22,74%
TOTAL	2 000 000	17 796 554	25,67%

(i): Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT010114	AMEN BANK	01/01/2014	1 028 230	6,44
PLACT260214	AMEN BANK	26/02/2014	1 005 032	6,66
TOTAL			2 033 262	

3.5- Capital :

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/13 au 31/12/13 s'élève à <6 221 585> dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : < 8 537 065 >

Variation de la part Revenu : 2 315 480

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital social (début ex.)	75 252 353 (*)
Souscriptions	101 121 555
Rachats	-109 426 825
Frais de négociation	-3 656
VDE/act.cote	-36 604
VDE/ titres.Etat	-131 304
VDE / titres OPCVM	33 235
+/-V réalisée emp.société	14
+/- V réal/act.cote	10 567
+/- V réal/ titres. Etat	-36 650
+/- V réal/ titres OPCVM	-15 095
+/- V report/act.cote	-1 136
+/- V report/titres OPCVM	-25 036
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-208 743
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	182 613
Variation de la part Capital	< 8 537 065 >
Capital au 31-12-2013	66 715 288

(*) : Etant donné que SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation, le montant de 75 252 353 DT est constitué du capital au 31/12/2012 de 72 933 780 DT augmenté des sommes capitalisables pour un montant égale à 2 616 528 DT et de la régularisation de ces sommes capitalisables d'un montant de < 297 955 > DT.

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-12-2013	Exercice clos le 31-12-2012
Régularisation du Résultat ex clos capitalisable	-297 955	-884 780
Résultat d'exploitation	2 557 080	3 389 182
Régularisation du résultat d'exploitation	56 355	-772 654
Total :	2 315 480	1 731 748

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-12	679
Nombre d'actionnaires entrants	439
Nombre d'actionnaires sortants	-500
Nombre d'actionnaires au 31-12-13	618

3.6- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 1/10/2013 au 31/12/2013	Du 1/01/2013 au 31/12/2013	Du 1/10/2012 au 31/12/2012	Du 1/01/2012 au 31/12/2012
Dividendes	-	137 575	-	178 677
Revenus des obligations	174 866	798 152	276 429	1 034 997
Revenus des BTA	422 535	1 792 462	560 471	2 267 902
TOTAL	597 401	2 728 189	836 900	3 481 576

3.7- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 1/10/2013 au 31/12/2013	Du 1/01/2013 au 31/12/2013	Du 1/10/2012 au 31/12/2012	Du 1/01/2012 au 31/12/2012
Placement compte courant à terme	39 483	214 264	91 707	425 897
Billets de trésorerie	58 714	206 153	63 324	232 521
Certificat de dépôt	17	1 272	130	37 780
Compte Rémunéré	6875	32 033	44 900	113 250
TOTAL	105 089	453 722	200 060	809 448

3.8- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre SICAV AMEN, AMEN BANK et AMEN INVEST.

3.9- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».